

Ettendorf'Infos



Lettre d'informations du village d'ETTENDORF N° 36 – Janvier 2020



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Une nouvelle année, pleine d'incertitudes, commence. Vous avez en main le numéro d'ETTENDORF'INFOS qui est le dernier de la présente mandature municipale.

Dans cette nouvelle édition de votre bulletin communal, ETTENDORF'INFOS, vous trouverez les événements de ces 4 derniers mois, les dernières décisions du Conseil Municipal, les pages consacrées aux activités des associations, ainsi que diverses informations et les manifestations prévues jusqu'en mai 2020.

La rédaction vous souhaite une bonne année 2020 et une agréable lecture de cette 36^{ème} édition d'ETTENDORF'INFOS.

LE MOT DU MAIRE

Les élus et les salariés de la commune se joignent à moi pour vous présenter nos vœux les meilleurs pour l'année 2020. Nous vous souhaitons de garder la santé et de connaître le bonheur auprès de ceux qui vous sont chers.

Au cours des dernières années, le contexte administratif et financier des affaires communales est devenu de plus en plus exigeant et complexe. Cette situation s'est renforcée avec le transfert progressif des compétences communales vers la Communauté de Communes.

Malgré les difficultés liées à ce contexte, de nouveaux chantiers attendent vos élus : l'application du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avec ses nouvelles règles, l'urbanisation des terrains réservés à cette fin, la réalisation du groupe scolaire avec un financement approprié, le devenir des bâtiments de l'école, la protection des zones urbanisées avec la réalisation du Programme de Prévention des Inondations, la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde, etc... .

Ces travaux devront s'inscrire dans le cadre du Développement Durable et tenir compte de l'arrivée de phénomènes climatiques de plus en plus extrêmes.

Au mois de mars prochain, auront lieu les élections municipales. Du fond du cœur, je souhaite que celles-ci soient placées sous le signe de la paix, de la tolérance et de la bienveillance.

Bonne et heureuse année 2020.

Patrice Weiss, Maire

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Les élections municipales auront lieu le **dimanche 15 mars 2020**, avec le 2^{ème} tour éventuel programmé le dimanche 22 mars 2020 (voir page 11).

➤ 11 novembre 2019



La traditionnelle cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, qui est aussi un hommage aux victimes de toutes les guerres, s'est déroulée le dimanche 10 novembre dernier.

Le maire, Patrice Weiss, a donné lecture de message de la Secrétaire d'État auprès du Ministre de la défense, Geneviève Darrieussecq. Le jeune Maxime a ensuite lu la liste des soldats morts pour la France en 2019.

Puis, des enfants de la commune, Élise, Clémence, Romain et Maxime, ont accompagné le maire pour le dépôt de la gerbe devant le monument aux morts. La chorale Ste-Cécile a ensuite entonné l'hymne national repris par la population et les élus présents. A l'issue de la cérémonie, tous se sont retrouvés autour du verre de l'amitié, offert par la commune.

➤ Dimanche 24 novembre 2019 : Concert de l'Avent : Eglise comble

Cette année encore, le concert de l'Avent de Robin Leon a eu un très vif succès ! Avec ses invités Anna Carina Woitschack et Stefan Mross, il a fait vivre au public l'ambiance, la rêverie et la magie de cette période de l'Avent.

Mêlant humour, nostalgie et émotion, les jeunes artistes ont ouvert un large registre de mélodies traditionnelles, de chants populaires ou encore de compositions nouvelles, le tout en alternant des rythmes doux, des ballades ou des airs très entraînants. Tout au long de la soirée ils ont entraîné tout l'auditoire à faire résonner quelques mélodies de Noël dans l'église St-Nabor .



L'amitié d'artiste entre Robin et Stefan a été fortement perçue au moment des interprétations majestueuses de trompette en duo. Quelques textes poétiques de Stefan Mross ont transposé les spectateurs dans les Noëls d'antan, rappelant combien les enfants étaient émerveillés par des cadeaux simples confectionnés avec peu de moyens mais beaucoup d'amour par leurs parents. Les mélodies douces d'Anna Carina Woitschack étaient teintées des thèmes issus des contes traditionnels de Noël, ce registre qu'elle s'est forgée au sein de sa famille de culture de marionnettiste.

Enfin, Robin Leon a touché son public au plus profond avec son grand "Merci", dernière composition personnelle : pour lui de combler ce cher public qui le soutient et lui permet de réaliser son rêve de vie d'artiste.

*L'amour, l'amitié, la foi, l'espérance et Noël ont été chantés...
Un premier cadeau à emporter par chacun pour ce Noël à venir un mois plus tard....*

Retrouvez ce numéro d'Etendorf'Infos sur le site internet de la commune :
<http://ettendorf.payszorn.com>

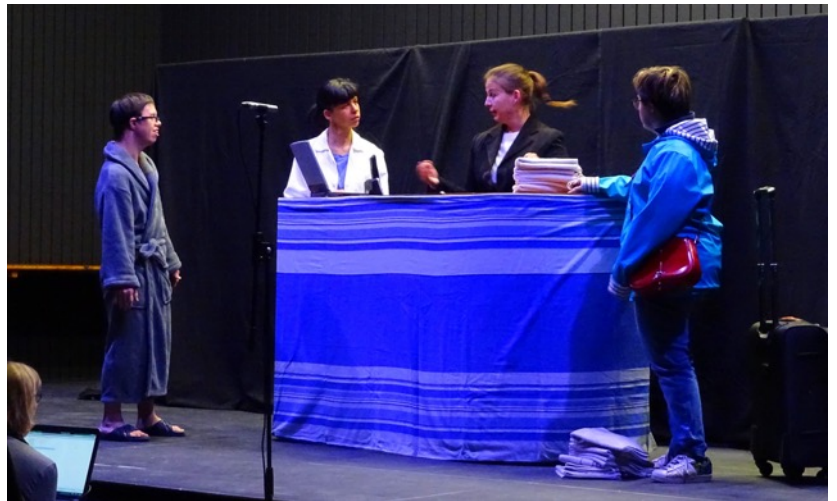
LES EVENEMENTS DES DERNIERS MOIS

➤ Samedi 30 novembre 2019 : Spectacle de la Cie Transparence

Le samedi 30 novembre 2019, la compagnie Transparence a présenté son nouveau spectacle au Centre Socioculturel devant un public malheureusement clairsemé.

Elle est composée de jeunes comédiens amateurs dirigés par Joëlle et Michel Krieger et Alexis Yvon.

Elle a pour objectif de permettre à des enfants et jeunes présentant un handicap de s'épanouir pleinement, grâce au théâtre, à la musique et l'expression corporelle par le biais de la rencontre et de la mise en scène théâtrale.



LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours des derniers mois, le conseil municipal a pris de nombreuses décisions, dont les plus importantes sont rappelées ci-dessous. Toutes les délibérations sont consultables sur le site internet de la commune :

<http://ettendorf.payszorn.com> >>> Rubrique : Conseil Municipal >> Délibérations

➤ 3 octobre 2019 et 9 décembre 2019

- Assurance prévoyance 2020 – 2025 : adhésion à la convention de participation mutualisée du Centre de Gestion du Bas-Rhin pour l'assurance des risques statutaires des agents des collectivités.
- Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet pour les travaux de nettoyage du bâtiment de la mairie et du Centre Socioculturel pour 6 heures par semaine.
- Paiement d'heures supplémentaires au personnel communal.
- Remboursement des frais de cérémonie du 1/9/2019 pour un montant de 987 € par l'Association de Préservation du Cimetière israélite d'Ettendorf.
- Achat de matériels informatiques pour la mairie pour un montant maximal de 2.500 €.
- Suppression de la régie municipale, suite à la suppression de la Trésorerie de Hochfelden.
- Demande de raccordement au réseau électrique des exploitations TOP Jardin et Mille et Une Coquilles : avis favorable de la commune, qui ne prendra aucun engagement financier pour la réalisation des études et des travaux.
- Décision de ne pas vendre la parcelle 4, section n° 77, en partie occupée par la SCI Les Corons.
- Vente d'une parcelle de 4,24 ares à M. Pierre FEGER pour un montant de 300 €.
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : recours auprès du commissaire enquêteur pour les 4 points suivants : Inscription des 12 bassins de rétention sur les documents du PLUI au lieu de 5 seulement, urbanisation de la totalité de l'ancien terrain de football, correction de la surface à urbaniser (zone 1AU) à 1,53 ha, comme autorisé, inscription dans le PLUI d'un projet de mobilité douce pour relier le futur groupe scolaire.
- Approbation de la convention avec l'ATIP pour la mission relative à l'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme pour une contribution financière de 2 € par habitant pour la commune.
- Soutien à la participation de l'école au concours de lecture "Prix des Incorruptibles" par la Bibliothèque Municipale et par une subvention à la coopérative scolaire.
- Versement d'une subvention exceptionnelle de 1.600 € à l'US Ettendorf pour faire face aux dépenses de fonctionnement du clubhouse de l'Espace Sportif, allée des Aigles.
- Fixation de la contribution 2019 de l'ALC pour participation aux dépenses de fonctionnement et d'investissement du Centre Socioculturel à 3.800 €.
- Remise en état de l'écluse vers Ringeldorf, accepter le dédommagement et autorisation d'ester en justice, si besoin.
- Autorisation donnée à M. le Maire à engager, liquider et mandater en 2020, avant le vote du budget primitif 2020, les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2019, ainsi que l'inscription au budget 2020 des dépenses pour les travaux complémentaires de voirie prévus par la délibération du 8 juillet 2019 dans la limite de 22.500 €.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Un projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été arrêté le 28 février 2019 après plus de deux ans de travail mené en concertation avec les Services de l'État, les Chambres Consulaires, les Communes et le public.

Il a ainsi été rendu public afin d'aborder la phase réglementaire de consultations officielles des Personnes Publiques Associées, l'avis définitif des Communes et bien-sûr pour mener l'enquête publique qui s'est déroulée du 16 septembre au 17 octobre 2019 au siège de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et dans les Mairies d'Alteckendorf, Hochfelden et Wingersheim les Quatre Bans.

Une Commission d'enquête, composée de 3 Enquêteurs, a été nommée pour recevoir les observations du public. 11 permanences ont été tenues pour recevoir 151 personnes et recueillir 263 observations.

À l'issue de cette enquête, le Maire de chaque Commune a été reçu par le Bureau d'Études OTE et l'ATIP afin de donner son avis sur les requêtes de ses concitoyens. Une synthèse générale a été adressée à la Commission d'Enquête afin de répondre à leurs interrogations.

Après avoir entendu et analysé les observations du public, les avis des Élus respectifs et pris note du Mémoire en réponse de la Communauté de Communes, la Commission d'Enquête a déposé son rapport définitif le 15 novembre 2019. Leurs conclusions étaient favorables avec l'une ou l'autre recommandation.

Une réunion de la Commission "PLUi" s'en est suivie pour examiner ce rapport et ses conclusions transmises à la Conférence intercommunale des Maires afin de statuer définitivement sur les observations.

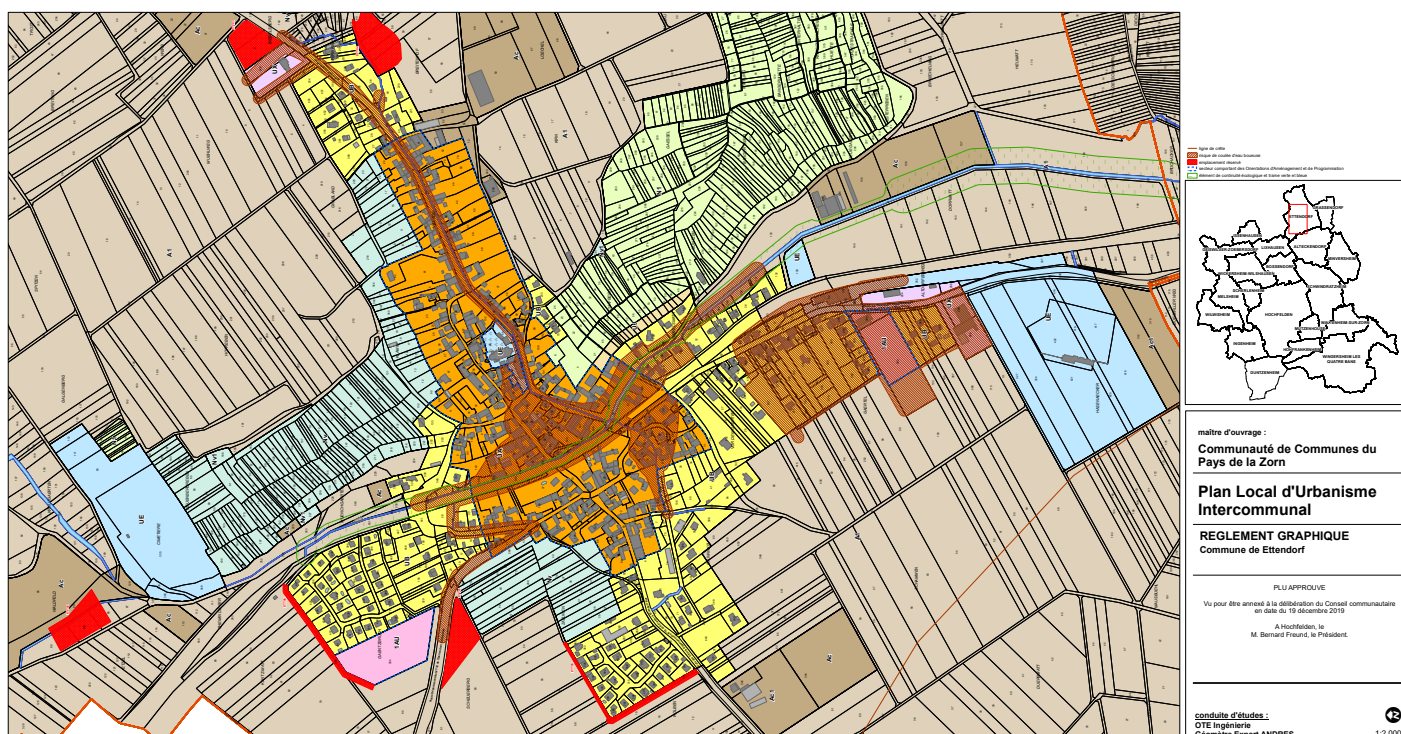
Nous tenons à exposer à nos concitoyens que ce PLUi a été établi avec des contraintes réglementaires imposées par les Services de l'État et les Chambres Consulaires, avec pour seul objectif l'intérêt général, la préservation de notre environnement, la protection de notre population et bien évidemment la réduction de la consommation foncière.

La Communauté de Communes avait consulté chaque commune pour établir le zonage, mais s'est réservée la faculté de réaliser les arbitrages.

De ce fait, un certain nombre de requêtes n'ont pas abouties, dont la constructibilité de la partie arrière de l'ancien terrain de football.

Au vu de l'ensemble du travail accompli depuis plus de 3 ans et sur proposition de la Commission d'Enquête, le Conseil Communautaire a donc approuvé le premier document d'urbanisme intercommunal le 19 décembre 2019. Il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Enfin, il est précisé que ce document est établi pour un objectif de 10 à 15 ans mais qu'il est appelé également à "vivre", c'est-à-dire qu'il pourra être modifié ou révisé à tout moment si l'intérêt du territoire le justifie, pour corriger les erreurs ou manquements éventuels et pour répondre à l'évolution de notre société et de l'économie locale.



Les informations relatives au PLUi sont consultables sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, à l'adresse suivante : <https://www.payszorn.com/>



Semaine du goût

Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves de CE2 CM1 et CM2 de notre village se sont retrouvés jeudi dernier dans les cuisines du centre socioculturel.

De la terre à l'assiette, pour éveiller les papilles des jeunes, le Chef Dominique Gesell a partagé sa passion en animant une leçon du goût. Et la matinée fut bien remplie.

Dès 09H30, présentation de fruits et légumes, puis préparation d'un repas complet.

Tous ont mis la main à la pâte avec au passage, dégustations, initiations et autres prises de conscience autour du bien manger.

En récompense de leur participation active et leur écoute, tous ont partagé le repas à midi.

Apprentissage des saveurs, équilibre alimentaire, cette leçon du goût avait tout bon !

Rencontre avec le Club de l'Amitié autour des bredeles confectionnés par les enfants avec le chef Dominique Gesell



• Fête de Noël de l'École

Le dernier jour de classe avant les vacances de Noël, les élèves de l'École Primaire et Maternelle, avec leurs enseignants, se sont retrouvés au Centre Socioculturel pour fêter Noël. Après un très beau spectacle de chants animés, le Père Noël est enfin arrivé et a distribué des cadeaux et des friandises aux enfants méritants, qui ont tous promis de rester sage et de bien travailler à l'école.

La manifestation était organisée par l'association des parents "Les Écoliers d'Ettendorf".

Elle s'est terminée par un moment fort convivial et dans une excellente ambiance autour du traditionnel chocolat chaud, de pâtisseries et de manalas.



Nouvelles de notre demande de rejoindre le RPI Alteckendorf-Minversheim

Nous nous retrouvons au même point que l'an dernier à cette époque : les effectifs de l'école (48 élèves) laissent à craindre une fermeture de classe (le seuil est de 51 élèves pour garder 3 classes), et notre seul recours serait de pouvoir rejoindre le RPI d'Alteckendorf-Minversheim. Aurons-nous plus de chance dans notre demande cette année ? Il faut l'espérer ! Dès janvier notre municipalité devra continuer à œuvrer pour cette requête.

Ordures Ménagères Résiduelles et Assimilés : Informations importantes de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn (suite)

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn (CCPZ) est compétente en matière de collecte des déchets ménagers et assimilés.

Pour ce faire, elle a conclu différents marchés de prestation :

- Un marché de prestation a été passé avec la société SUEZ pour la collecte en porte à porte des ordures ménagères et du tri sélectif pour une durée de 5 ans (2018 – 2023).
- La gestion des déchèteries de Bossendorf et Mutzenhouse est également assurée par la société SUEZ pour 5 ans (2018-2023)
- La collecte des biodéchets est assurée par RECYBIO avec la mise en place de 3 tubes pour un période test de 1 an (février 2019 – février 2020). La période de test est prolongée de 6 mois avec un tube supplémentaire.

Les missions de traitement et valorisation des déchets sont déléguées au [SMITOM Haguenau-Saverne](#).

1. Rappels pour les changements de situation

➤ **Nouvel arrivant sur le territoire**

Afin de profiter du service de ramassage des ordures ménagères, il est nécessaire de vous inscrire auprès des services de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et de renseigner un formulaire d'ouverture de compte (nom, prénom, coordonnées...).

Nous vous remettons en outre gratuitement :

- un bac noir de 140 L pour vos ordures ménagères (qui reste propriété de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn)
- un badge d'accès en déchèteries (qui reste propriété de la CCPZ)

Nota : vous pouvez acheter un bac de 240 L pour la collecte sélective au prix de 40 € (uniquement payable par chèque).

Votre compte sera actif dans un délai maximum de 7 jours

➤ **Vous n'utilisez plus le service Ordures Ménagères**

En cas de déménagement, de placement d'une personne âgée en maison de retraite ou lors d'un décès, il est nécessaire d'avertir la Communauté de Communes de votre situation et de procéder à la **clôture du compte** et de rendre votre badge d'accès en déchèteries.

Si le compte n'est pas clôturé, la facturation forfaitaire continue de s'appliquer.

Les formulaires d'ouverture et de clôture de compte sont téléchargeables sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn www.payszorn.com, rubrique Ordures ménagères onglet « Arrivée/départ : quelle démarche ? ».

2. Collecte des biodéchets

Afin d'améliorer les performances de tri de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, les communes d'Hochfelden, Schwindratzheim et Wingersheim les Quatre Bans ont décidé de tester pendant un an la collecte séparée des biodéchets.

Ces trois communes sont équipées depuis le 28 février 2019 d'un point d'apport volontaire présenté sous la forme d'un conteneur avec contrôle d'accès nommé Tube®.

L'expérimentation prendra fin en février 2020 et nous sommes en attente des conclusions pour définir les solutions à mettre en place.

3. Déchets verts

• **Compostage domestique**

La Communauté de Communes met en vente toute l'année des **composteurs de 1m³ au prix de 20 €**.

Cela permet de réduire les biodéchets dans les bacs ordures ménagères et les déchets verts apportés en déchèteries.

Des conférences sont organisées annuellement par la MAISON du Compost en partenariat avec la Communauté de Communes, qui lors de ces manifestations, vend les composteurs au prix promotionnel de 10 €.

Une prochaine réunion sera organisée au printemps 2020.

Ordures Ménagères Résiduelles et Assimilés : Informations importantes de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn (suite)

- **Accès à la plateforme de déchets verts de Dettwiller**

Pour réduire les déchets verts apportés en déchèteries et à la demande de nombreux usagers, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a mis en place un partenariat avec le SMICTOM de Saverne pour permettre l'accès à la plateforme de déchets verts de Dettwiller.

Comment faire ?

- Après inscription, un badge vous sera remis à l'accueil du SMICTOM de Saverne, sur présentation de votre dernière facture Ordures ménagères (moins de 6 mois).
- Tarif : ce service sera facturé 15 €/an pour 12 passages.

4. **Collecte des capsules et emballages métalliques : NOUVEAUTE**

Les capsules et bouchons métalliques ne sont plus collectés par les « Bouchons de l'espoir » en revanche vous pouvez les mettre dans votre bac de tri.

En effet, le centre de tri ALTEM, qui reçoit les collectes des bacs jaunes de nos communes a été modernisé afin de pouvoir récupérer l'ensemble des emballages métalliques.

Désormais vous pourrez jeter dans votre bac de tri, **l'ensemble des emballages métalliques**, y compris ceux de petite taille : feuilles en aluminium, barquettes, opercules, bouchons, capsules de café (non vidées), poches de compote, couvercles, etc... .



RAPPEL DES JOURS ET HEURES DE RAMASSAGE DES BACS

- Pour le **bac gris (ou noir)** de 140L pour la plupart, un ramassage a lieu **tous les lundis**. Si votre bac est plein et/ou si vous voulez le faire ramasser, il y a lieu de le sortir le dimanche soir.

→ **Le lundi 13 avril (lundi de Pâques) étant férié, le ramassage des bacs gris (ou noirs) est reporté au mardi 14 avril 2020.**

- Pour le **bac (ancien bac) avec couvercle jaune ou autocollant jaune de collecte sélective**, un ramassage est prévu chaque jeudi des semaines paires.

Les jeudis concernés sont les suivants jusqu'à fin mai 2020 :

- **Janvier 2020 : jeudis 9 et 23.**
- **Février 2020 : jeudis 6 et 20.**
- **Mars 2020 : Jeudis 5 et 19.**
- **Avril 2020 : jeudi 2, vendredi 17 et jeudi 30.**
- **Mai 2020 : jeudis 14 et 28.**

En raison de l'heure de ramassage, entre 4h et 11h, il y a lieu de sortir le bac dès le mercredi soir.

→ En cas de jour férié dans la semaine, le ramassage est reporté au vendredi suivant.

Le planning complet des rattrapages 2020 des jours fériés est disponible sur le site internet de la commune.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Portes ouvertes à la bibliothèque

La Bibliothèque Municipale a organisé, samedi le 14 septembre 2019, son traditionnel après-midi « Portes Ouvertes ». Les bénévoles ont eu le plaisir de présenter à leurs lecteurs les nouvelles acquisitions de la bibliothèque : livres et revues



En attendant Noël....

A l'occasion de la Saint Nicolas, la salle du Conseil municipal de la mairie d'Ettendorf était comble. Plus d'une vingtaine d'enfants sont venus écouter des contes de Noël, présentés par Marie Josèphe WEISS.

Grâce au Kamishibai, petit théâtre japonais, les enfants très attentifs ont vu défiler "Les bottes du Père Noël", "la Mère Noël" et "La Cigogne de Noël".



Puis tout ce petit monde s'est rendu dans les locaux de la bibliothèque, pour admirer la fresque représentant "Les Noël's d'Alsace".

Un moment convivial a clos cet après-midi autour d'un goûter et de chocolats servis par les bénévoles de la bibliothèque.

Bonne année



Toute l'équipe des bénévoles vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé, l'envie de lire et de nous rendre visite à la bibliothèque

**le mercredi et le samedi
de 14 h 30 à 16 h 30**

Nouveauté concernant la cotisation :

Gratuité pour tous les lecteurs suite à une décision du conseil municipal.

CLUB DE L'AMITIE



Lors de sa réunion mensuelle mardi 3 décembre 2019, le Club de l'Amitié a fêté dignement Noël autour d'un excellent vin chaud, des brédelés et de gâteaux.

Il en a profité pour souhaiter un excellent anniversaire à son ancienne présidente, Marie-Rose WAECKEL, qui est devenue octogénaire.

Une partie des membres

Vigilance, Espérance, Patience, Confiance.

Tels sont les noms donnés aux 4 bougies de l'Avent cette année.

Dimanche 1^{er} décembre, la bougie "VIGILANCE" a été allumée lors de la messe d'entrée en Avent célébrée par Père Parfait.

Pour l'occasion, l'église avait été délicatement décorée pour mettre en avant cette 1^{ère} bougie.

Cette année, la chorale et l'assemblée ont entonné, ceci en union avec notre communauté de paroisses "Au Cœur de la Zorn", un chant fil conducteur pour ce temps de l'Avent "Seigneur, viens nous sauver".

En parallèle, dans l'espace paroissial était proposé un temps d'éveil à la foi, un temps spécialement adapté aux tout-petits (de 3 à 6 ans : chant, prière, bricolage).



A l'issue de la célébration, l'assemblée a pu déguster vin chaud, jus d'orange et bredeles élaborés par les jeunes confirmands de 2020.

Aurélie Vogt

Veillée de Noël : NOEL DES FAMILLES...

Comme chaque année, les enfants de la 1^{ère} communion ont animé la veillée de Noël



Cette année, le thème abordé fut celui de la Nuit : de Promesse, de Naissance et de Joie.

- ➔ **Promesse** d'une terre qui se transforme en un grand jardin :
Un enfant a accroché dans la crèche une boule de fleurs, d'arbres et d'épis de blé,
- ➔ **Naissance** de Jésus :
Un enfant a accroché dans la crèche le nom de Jésus, une crèche, un cadeau,
- ➔ **Joie** sur terre :
Un enfant a accroché dans la crèche le mot JOIE, un cadeau, un joyeux Noël, ...

Les voûtes de l'église ont résonné des chants de circonstance de la chorale Ste-Cécile, dirigée par Richard Lacroix et accompagnée des notes magistralement interprétées à l'orgue par Francis Jacob, organiste très réputé et professeur au Conservatoire de Strasbourg.

A la fin de la célébration, le Père Parfait et Elena ont remis à chaque enfant un signet sur la joie de Noël.

Cathy Cromer

US ETTENDORF

❖ DINER DANSANT : 9 novembre 2019



Très belle soirée ce samedi 09 novembre lors du dîner dansant organisé par l'U.S. ETTENDORF.

Le club de football de notre village a parfaitement géré cet événement et réservé un excellent accueil à tous.

L'animation a été assurée par le réputé orchestre SANTA ROSA avec comme point d'orgue la prestation de ROBIN LEON.

ROBIN LEON a fait un beau cadeau à l'un des ses jeunes fans. Le petit Gérald a pu chanter en duo avec son idole. Un moment inoubliable pour le garçon.

N'oublions pas ceux qui œuvrent en coulisses et qui ont aussi contribué à ce beau succès.

Merci au public, fidèle, venu en nombre à ce rendez-vous annuel.

Le club tient à remercier chaleureusement ses supporters, ses sponsors, la commune et tous ceux qui nous soutiennent.

Sans ce précieux soutien nous n'aurions pas :

- la 3e place, à la trêve, de notre équipe fanion.
- un dîner dansant affichant complet
- la même motivation pour préparer nos événements à venir : RobinFest (12 juin) et 60e anniversaire (1er et 2 août)

Merci de tout cœur !

Rendez-vous le 8 mars pour le 5e tour de coupe du Crédit Mutuel face au FCE Schirrhein !

D'ici là, Bonne Année 2020 à tous de la part de l'US Ettendorf !

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE MINVERSHEIM - ALTECKENDORF - ETTENDORF et ENVIRONS (ADSB-MAEE)

Encore une année qui touche à sa fin ! Ça ne nous rajeunit pas, mais qu'à cela ne tienne, la vie continue et notre association tient la route. Le bilan, même si la progression est moins significative, est somme toute positif avec quatre dons en plus par rapport à 2018 :

66 dons en janvier - 66 dons en avril - 75 dons en Mai - 75 dons en Août - 74 dons en novembre

Soit un total de 356 dons, dont, très important, 12 premiers dons.

Félicitations et encouragements aux courageux premiers donneurs.

L'équipe, au complet, sera au taquet pour l'année 2020. Nous essayons de joindre l'utile à l'agréable et le fait de devoir rajouter des tables pour servir la collation concoctée par nos soins prouve que nous sommes dans le vrai : accueil, service, convivialité, tous les ingrédients pour une bonne soirée... " Qu'on se le dise..." Nous essayerons de persévérer même si la contribution financière versée par les EFS diminue, ramenée de 4,20 à 3 euros par donneur.

Les dates pour 2020 sont déjà fixées, à savoir les lundis (disponibilité de la salle)

20 janvier - 30 mars - 25 Mai - 03 août - 16 novembre

Ces quelques lignes relatent nos activités, se veulent messagères de tous les remerciements, les nôtres et ceux de tous les malades et surtout un tremplin pour sauter le pas et inciter les gens à faire ce geste altruiste de donner un peu de son temps et de son sang.

Traits d'humour...bons mots...

- Hé, salut, tu viens boire un verre ? - Je ne peux pas là, j'ai DON DE SANG
- Qu'est-ce qu'on mange ce soir ? - J'ai rien prévu, mais tu peux m'accompagner au DON DU SANG
- Maman, on peut mourir si on donne son sang ? - Mais non mon grand, mais on sauve des vies.

Liste extensive, à vous de la rallonger et de nous en faire part lors de notre prochain rendez-vous le 20 janvier.

En attendant Bonnes Fêtes de fin d'année et Meilleurs Vœux pour 2020.

❖ Nouveaux arrivants et liste électorale

La Commune souhaite la bienvenue à tous ceux qui viennent de s'y installer. Elle leur rappelle que les inscriptions en mairie et sur la liste électorale ne sont pas automatiques. Un document, spécialement conçu pour vous, vous attend sur le site internet de la commune. Il contient de nombreuses informations utiles dans votre vie quotidienne.

Site de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : Publications > Bienvenue à Ettendorf



ETTENDORF

Bienvenue à Ettendorf

❖ Elections municipales 2020

Le Ministère de l'Intérieur vient d'annoncer que les élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars 2020, et si nécessaire, le 2^{ème} tour aura lieu le dimanche 22 mars 2020.

Le nombre de conseillers à élire est de 15.

Les demandes d'inscriptions sur la liste électorale devront être déposées avant le 7 février 2020.

Rappel de quelques règles de la loi électorale pour les communes de moins de 1.000 habitants :

- **La déclaration de candidature est obligatoire** : document CERFA n° 14996*03 à utiliser, disponible sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R34319>.
- Elle doit être déposée en préfecture **au plus tard le 27 février 2020 à 18h**. Si dépôt groupé, les candidats doivent donner mandat à celui qui fait le dépôt. *Document à joindre* : attestation d'inscription sur la liste électorale délivrée par le maire.
- Les candidatures pourront être groupées (listes) ou isolées, mais seuls les candidats présents au 1^{er} tour pourront l'être au 2^{ème} tour.
- Aucune distribution de tracts ou autres documents n'est plus autorisée à partir du samedi 14 mars 2020 à zéro heure.
- Les bulletins de vote devront être au format A5 "paysage », imprimés sur papier blanc en une seule couleur.
- Le jour du scrutin, seront affichés, dans le bureau de vote, le nombre de conseillers à élire et les noms et prénoms des personnes candidates. Le tableau sera fourni par la Préfecture.
- Lors du dépouillement, les noms des personnes non candidates ne seront plus décomptés.
- Le panachage est toujours possible, mais seulement avec les personnes officiellement candidates.

Pour tous ceux qui souhaitent être candidats, tous les renseignements sont disponibles en mairie ou sur le site du Ministère de l'Intérieur : <http://www.interieur.gouv.fr/Elections>

❖ Nouveau : point de contact des impôts à la Maison des Services de la CCPZ

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn et la Direction Régionale des Finances Publiques ont signé le 28 novembre 2019 une convention relative au "nouveau réseau de proximité de la direction générale des Finances Publiques (DGFIP).

Ce document a été élaboré dans le cadre d'une concertation départementale entamée au mois de juin dernier.

Il prévoit un **renforcement de l'accueil de proximité** en matière de finances publiques à travers la participation de la DGFIP à la "Maison de Services au Public (MSAP) » du Pays de la Zorn.

Cette participation se traduira :

- D'une part, avec la mise à disposition des agents d'accueil de la MSAP d'un ou plusieurs référents de la DGFIP aisément joignables pour aider, le cas échéant, dans les réponses à apporter aux usagers.
- D'autre part, la mise en place d'une permanence sur rendez-vous les mercredis de 9h à 12h les semaines paires conduisant au déplacement au sein de la MSAP d'un agent des Finances Publiques.

❖ Décharge du Rohrbach à Hochfelden

La dernière réunion de la Commission du Suivi du Site (CSS) a eu lieu le 1er Octobre 2019. La société Suez Environnement a présenté son rapport d'activité et la DREAL (service de l'Etat) celui des contrôles. Une anomalie dans la production un peu excessive de lixiviats est encore en cours d'analyse pour repérer l'origine de ces "jus" chargés de produits divers par le passage dans les casiers de déchets. Autre préoccupation récurrente, la présence du lindane déposé dans les années 1965-70, et confiné en 1984 dans des "poches" d'argile sur le site.

En mai 2019, l'association ASADR a procédé à des analyses du ruisseau du Rohrbach et a démontré la présence de lindane. Ces résultats ont permis d'obtenir la reconduction de nouvelles analyses par la société Suez et la DREAL sur le ruisseau et sur des piézomètres autour de la décharge. Nul doute que les réunions de la CSS s'avèrent encore nécessaires dans les années futures pour ne pas oublier ce danger de pollution des eaux.

❖ RAPPEL DES REGLES A RESPECTER EN CAS DE TRAVAUX

Rappel de quelques règles simples à respecter qui éviteront des demandes de régularisation, voire de remise en d'état d'origine :

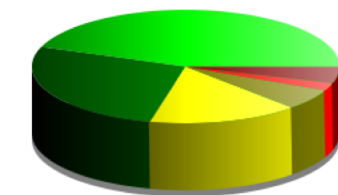
- En raison de la présence sur le territoire de la commune de monuments inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques, il y a obligation de déposer une "*Déclaration Préalable*" en mairie pour tous les travaux de ravalement et de mise en peinture des façades, de changement de toiture ou de tuiles, de construction de murs et de clôtures, de pose de velux, d'une piscine non couverte de 10 à 100 m² ou d'un abri de jardin (même dans les champs), etc.... La mairie la transmettra au service instructeur de la DDT et à l'Architecte des Bâtiments de France pour validation.
- La **pose d'un échafaudage** sur la voie publique (trottoir, rue) nécessite une permission de voirie qui est à demander en mairie avant toute pose.
- Les travaux plus importants ou pour des surfaces supérieures exigent le dépôt d'une demande de *Permis de Construire*.
- Les demandes d'urbanisme sont à déposer en nombre d'exemplaires suffisants (au moins 4 exemplaires). Se renseigner en mairie, avant le dépôt de la demande, sur le nombre d'exemplaires à fournir.

MISE EN PLACE DE NOUVEAUX RADARS PEDAGOGIQUES

La commune vient d'installer à chaque entrée de village un radar pédagogique. Voici les statistiques de celui installé sur la RD25 en venant d'Alteckendorf (de sa mise en place le 21/12/2019 au 03/01/2020) :

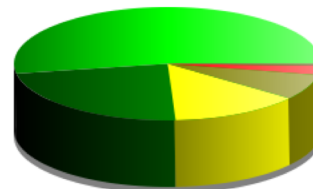
Répartition des véhicules par tranche de vitesse

Véhicules entrants



≤ 30 Km/h	950	(44.35 %)
31 - 40 Km/h	577	(26.94 %)
41 - 50 Km/h	340	(15.87 %)
51 - 60 Km/h	127	(5.93 %)
61 - 70 Km/h	48	(2.24 %)
71 - 80 Km/h (et +)	100	(4.67 %)

Véhicules sortants



≤ 30 Km/h	976	(52.79 %)
31 - 40 Km/h	426	(23.04 %)
41 - 50 Km/h	254	(13.74 %)
51 - 60 Km/h	134	(7.25 %)
61 - 70 Km/h	49	(2.65 %)
71 - 80 Km/h (et +)	10	(0.54 %)

On peut constater plusieurs gros excès de vitesse qui sont inacceptables, ainsi qu'un nombre élevé de véhicules qui passent aux heures de pointe : plus de 130 sont comptabilisées par heure.

GRUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL NORD

Nouvelles étapes dans la construction du groupe scolaire :

- Dans sa séance du 31 octobre 2019, le Conseil Communautaire a attribué le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du groupe scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Alteckendorf au cabinet d'architecture ARA TRIO AUGER RAMBEAUD Architectes de Colmar et à BAUSSAN PLANCHE Architectes de Strasbourg.
- Lors du conseil communautaire du 19 décembre 2019, divers bureaux ou organismes ont été désignés pour les tâches suivantes :
 - Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : MP Conseil de Schiltigheim
 - Mission de Contrôle Technique ainsi que Mission de Sécurité et Protection de la Santé : Bureau Véritas de Strasbourg.
 - Bureau Géotechnique pour les sondages des sols : Fondasol de Strasbourg.
- Lors de ce même conseil, la répartition financière des contributions des collectivités a été décidée :
 - 1/3 pour la Communauté de Communes du Pays de la Zorn
 - 2/3 pour les 4 communes : Alteckendorf – Ettendorf – Grassendorf – Minversheim.



La nouvelle équipe municipale verra la réalisation concrète "en dur" du nouveau groupe scolaire. D'ores et déjà, nous savons que ce bâtiment, par le choix des matériaux et de son architecture sur un seul niveau, cherchera à garantir aux futurs élèves un environnement sain avec des espaces de vie agréables et confortables.

BIENTÔT LA FIBRE DANS TOUS LES FOYERS

Suite à la délibération du 28 février 2019, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a autorisé SFR à construire un réseau de fibre optique FTTH (Fiber to the home ou jusqu'à l'abonné) permettant d'avoir des débits internet jusqu'à 50 fois supérieurs à ceux permis par l'ADSL.

En termes de calendrier, les études techniques sont terminées. Les travaux de déploiement vont débuter début 2020 et s'achèveront fin 2021 (cf. méthodologie de déploiement).

A partir de ce nouveau réseau, d'autres opérateurs pourront, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres commerciales aux habitants du territoire.

Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est une technologie constituée d'un fil de verre ou de plastique (de l'épaisseur d'un cheveu) qui permet la transmission de données numériques. Elle permet de profiter de l'usage d'Internet, de la télévision ou du téléphone fixe. La fibre permet un échange de données à une vitesse incroyable et supérieure aux autres technologies comme l'ADSL.

En quoi la fibre optique diffère-t-elle de l'ADSL ?

Dernière technologie adoptée par les fournisseurs d'accès à Internet, la Fibre Optique ne nécessite pas de ligne téléphonique, contrairement à l'ADSL. D'autre part, à la différence de l'ADSL, les débits permis par la fibre ne sont pas affaiblis du fait de l'éloignement du nœud de raccordement. La Fibre Optique offre des débits jusqu'à 1Gbit/s contre 20 Mbit/s pour l'ADSL.

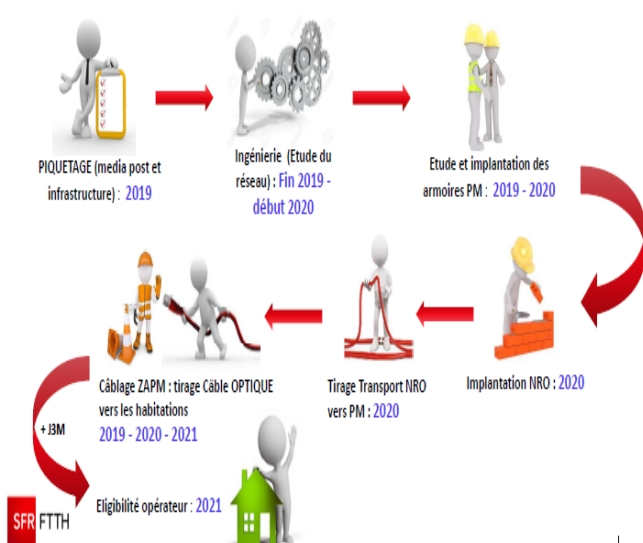
Performance et bénéfices de la fibre à 1Gbit/s

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultanément.

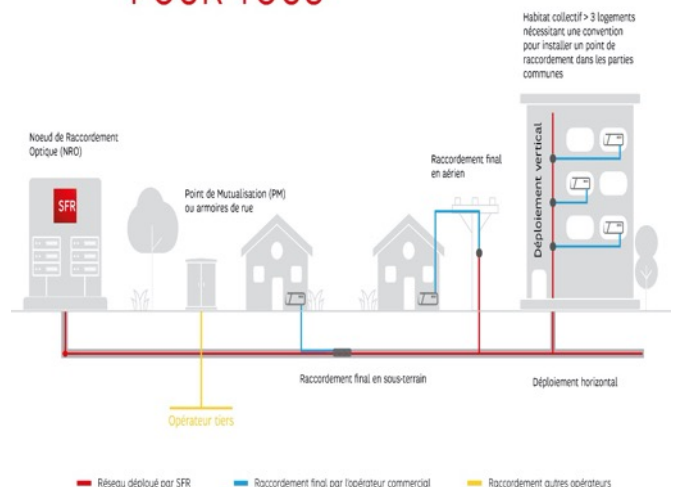
Concrètement, la fibre permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargements se réduisent considérablement. Ainsi, les utilisateurs peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. Ils profitent également d'une qualité d'image excellente (qualité HD, 4K) sur plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité sur l'un d'eux.

A titre d'exemple, la durée de téléchargement d'un film de 700 Mo ne nécessite que 7 secondes avec la fibre à 1Gbit/s contre 5 minutes avec l'ADSL. De la même façon, une saison de série (10 épisodes, soit 5 000 Mo) se télécharge en 50 secondes avec la fibre à 1Gbit/s contre 45 minutes avec l'ADSL.

METHODOLOGIE DE DEPLOIEMENT



LA FIBRE POUR TOUS



GRANDS ANNIVERSAIRES

Les prochains grands anniversaires à souhaiter :

95 ans : Mr Antoine JUNG, le 23 janvier ; Mr Jean-Baptiste LUTZ, le 1er mars.

94 ans : Mlle Thérèse REINBOLD, le 1er février.

93 ans : Mme Marie-Louise FISCHER, née MEDER, le 5 février.

92 ans : Mlle Marthe WITTNER, née le 20 février.

91 ans : Mme Marthe LUTZ, née WEISS, le 3 février ; Mme Marie-Thérèse SCHWARZER, née CRIQUI, le 9 février ; Mme Germaine HANNS, née DAULL, le 11 février ; Mme Marcelle HELMSTETTER, née JUNG, le 28 mars.

89 ans : Mme Marie-Thérèse DIEMERT, née FUCHS, le 4 avril.

87 ans : Mme Lina GESELL, née FOELLER le 14 mars.

86 ans : Mr Robert FRIESS, le 25 janvier ; Mme Célestine MARTIN, née NONNENMACHER, le 16 février.

84 ans : Mme Suzanne LOTT, née THOMAS, le 10 février.

83 ans : M. Joseph LEIBENGUTH, le 19 mars.

81 ans : Mme Gertrud LAGNEAUX, née ELLERBROCK le 26 avril.

80 ans : Mme Marie-Madeleine KRIEGER, née FAIGEL le 22 janvier ; Mme Marie-Louise DIBLING, née DOLLINGER le 4 avril.

75 ans : Mme Irène GANTZER, née KLEINKLAUS le 23 janvier ; Mme Cécile DIBLING, née KLIPFEL le 16 avril.

La rédaction d'Etendorf'Infos souhaite un heureux anniversaire à tous les jubilaires.



Mme Mathilde FEGER a fêté ses 90 ans
le 23 septembre 2019

Mme Lucie BURCKEL a fêté
ses 85 ans le 23 décembre 2019

Le Maire Patrice Weiss est allé à la rencontre de la jubilaire, accompagné de ses adjoints et du Père Parfait, pour les féliciter de la part de toute la population et leur offrir, au nom de la commune, le traditionnel panier garni.

NAISSANCES

- ❖ **9 mai** : Maddy HORNECKER-RATZEL, fille Quentin RATZEL et de Lorraine HORNECKER
- ❖ **1^{er} octobre** : Marlone PLANTIER, fils de Joël PLANTIER et de Cristina DANIEL
- ❖ **25 octobre** : Théa DAULL, fille d'Adrien DAULL et de Laetitia LEDUCQ
- ❖ **10 novembre** : Léo CHRIST, fils de Quentin CHRIST et d'Elodie STEVAUX
- ❖ **4 décembre** : Eden DORE VITRY, fils de Dylan DORE et de Kelly VITRY.

Pas de mariage, ni de décès enregistrés pendant les 4 derniers mois.

BILAN DE L'ANNEE 2019

• Naissances	7
• Mariages	2
• Décès	6

POPULATION LEGALE 2020

L'INSEE vient d'annoncer le chiffre en vigueur pour 2020 de la population légale municipale, basée sur le recensement de 2017, soit **776 habitants**, c'est-à-dire une population municipale de 771 habitants, à laquelle s'ajoute la population comptée à part de 5 habitants (double domicile, étudiants, etc...).

LES ÉVÈNEMENTS PREVUS DANS LES PROCHAINS MOIS

UNE ROSE, UN ESPOIR : 25 avril 2020

L'opération 2019 a permis à notre association de remettre un chèque de **47 223 euros** à la **ligue 67** Contre le Cancer, tandis qu'**au niveau national, 1 841 166 euros** ont été remis à la Ligue Contre le Cancer. **Une Rose Un Espoir** est devenu le 1^{er} financeur privé de la ligue.

La grande générosité de nos concitoyens nous a permis d'enregistrer **le ratio don par rose le plus élevé de France**.

Que fait la Ligue 67 Contre le Cancer avec nos dons : (bilan 2018, investissements réalisés dans le 67) :

- **1800** malades et proches accompagnés, informés et soulagés.
1600 adultes et jeunes ont été informés, accompagnés, protégés et sensibilisés (**21 205 euros**).
460 706 euros d'aide à la recherche en faveur de la prévention, le dépistage, les traitements et les dispositifs de prise en charge de la maladie. **201 505 euros** pour les projets régionaux.
530 512 euros investis pour **aider les malades et leurs proches**.
- **163 433 euros** investis dans des actions de prévention et de promotion des dépistages, etc.....

Nous ne nous reposons pas sur cette belle réussite de 2019, bien au contraire, car, qui n'avance pas recule. Le cancer, lui malheureusement, avance et ne fait pas de pause.

Depuis le mois d'octobre, le comité du Pays de la Zorn s'est remobilisé pour organiser l'opération 2020 et relever un nouveau défi. A chaque nouvelle édition, l'organisation doit être repensée et reprise dans sa totalité car notre secteur évolue constamment.

Après les extensions de 2019, **Hochstett** et **Berstett** nous rejoignent et quelques projets sont en cours de finalisation. Notre secteur couvrira en **2020** plus de **13 000 foyers**. La barre des **10000 roses** pour la collecte du **25 avril** sera certainement dépassée.

L'opération **2020** débutera **le weekend de Pâques** par une distribution de **tracts d'informations** que je vous invite à lire attentivement.

Vendredi 24 avril, à la Fescherhett, nous mettrons en cravates ces milliers de roses. **Tous ceux qui souhaitent nous y aider seront les bienvenus** car en parallèle, nous avons d'autres tâches d'organisation à assumer. **Samedi 25 avril**, la cérémonie officielle aura lieu à la maison du Pays.

- Dès 8H00, les bénévoles seront opérationnels dans les points fixes de collecte et
- A 9H00 les motards silloneront les villages.

Rappel important : Nous ne **vendons pas** les roses, nous les proposons contre un **don de 2 euros minimum par fleur**. Vous pouvez **augmenter votre don** par chèque, **à libeller au nom de la ligue 67 contre le cancer**, ce qui vous permettra de bénéficier d'un **crédit d'impôt de 66%**.

Vendredi 7 juin, au foyer St Pierre et Paul, remise officielle du chèque à la Ligue 67 Contre le Cancer.

Notre action est maintenant reconnue et attendue, ici à Hochfelden et partout dans nos villages. Par avance, merci pour votre soutien et votre générosité qui n'est plus à démontrer.

Merci au nom des malades, des motards, des bénévoles, les besoins sont immenses et la lutte contre ce fléau est loin d'être gagnée.

Daniel Gillig, Président



ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BENEVOLE DE MINVERSHEIM- ALTECKENDORF-ETTENDORF et environs

Les prochaines collectes de sang auront lieu les
lundis 20 janvier et 30 mars 2020 à la
Salle Polyvalente de Minversheim de 17h à 20h.

NOUVEAU A ETTENDORF

Cours de Yoga par HANNAYOGA
les jeudis après-midi à 14h15
au Centre Socioculturel

Renseignements : 06.82.54.04.47

Mail : karuna@hannayoga.fr

Site internet : www.hannayoga.net

Ont collaboré à ce numéro de "Ettendorf'Infos" : Patrice Weiss, Marcel Klein, Corinne Leonhart, Stéphane Gaillard, la commission "Communication" du conseil municipal, les responsables des associations.

Conception, rédaction, mise en page et réalisation : Bernard Weiss (pour la dernière fois)

Impression : Chrono Système - 67350 PFAFFENHOFFEN

INFOS PRATIQUES

◆ HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

- Le LUNDI : de 17h30 à 19h30
- Le MARDI : de 9h à 11h
- Le JEUDI : de 11h à 12h et de 17h30 à 19h30
- Le VENDREDI : de 9h à 11h

→ Ces horaires sont à respecter pour un bon fonctionnement des services de la mairie.

Téléphone : 03.88.07.66.90

Fax : 03.88.94.86.74

Site Internet de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com>

Adresse E-Mail : mairie.ettendorf@payszorn.com

◆ OU S'ADRESSER POUR OBTENIR :

- **Extrait ou copie d'acte de naissance** : mairie du lieu de naissance. Gratuit.
- **Extrait ou copie de son acte de mariage ou duplicata du livret de famille** : mairie du lieu de mariage. Gratuit.
- **Copie d'acte de décès** : mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt. Gratuit.
- **Carte d'électeur** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Certificat de vie commune** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Carte Nationale d'Identité** : Prendre rendez-vous dans une des mairies équipées de bornes biométriques. Les plus proches sont : Val de Moder, Ingwiller, Brumath, Saverne, Haguenau.

Les documents nécessaires:

- 2 photos d'identité conforme à la norme ISO/IEC 19794-5
 - 1 copie intégrale de l'acte de naissance
 - 1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)
 - L'ancienne carte d'identité
 - Timbre fiscal de 25 €, si l'ancienne carte ne peut être présentée.
 - Validité : 15 ans pour les personnes majeures, 10 ans pour les personnes mineures
- **Passport** : Toutes les mairies équipées de bornes biométriques, comme pour la C.N.I..
Se présenter en personne avec les documents suivants :
- 2 photos d'identité conformes à la norme ISO/IEC 19794-5
 - 1 copie intégrale de l'acte de naissance + d'un des parents (pour les mineurs)
 - 1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)
 - La Carte Nationale d'Identité
 - L'ancien passeport, en cas de renouvellement
 - Timbre fiscal de 86 € pour les personnes majeures, 42 € pour les mineurs de plus de 15 ans et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans.
 - Validité : 10 ans (adultes) et 5 ans (mineurs).

◆ LOCATION DES SALLES DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Nous vous rappelons que, pour les locations des salles du Centre Socioculturel, il y a lieu de s'adresser à Mr Joseph KLEINCLAUSS (tél. 06.32.02.53.68).

◆ HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- Le MERCREDI et le SAMEDI de 14h30 à 16h30

◆ HEURES D'OUVERTURE DES DÉCHETERIES :

BOSENDORF

- Le MARDI et le JEUDI de 14h à 17h45
- Le SAMEDI de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

MUTZENHOUSE

- Le LUNDI et le MERCREDI de 14h à 17h45.
- Le SAMEDI de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.

◆ NUMEROS D'URGENCE

- **Médecin de garde** : 03.88.11.69.00
- **SAMU** : 15
- **Pompiers** : 18
- **Appel d'urgence (toute l'Europe)** : 112
- **Gendarmerie Hochfelden** : 03.88.91.50.18 ou 17
- **Service social, UTAMS de Saverne** : 03.88.02.80.02
- **SPA Saverne** : 03.88.71.01.71